

# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

## COMMUNE DE BOISSY-LE-CUTTE

### ENQUETE PUBLIQUE PORTANT SUR LE PROJET DE PLAN LOCAL D'URBANISME ARRETE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

Par arrêté n°2016-02 du 8 janvier 2016

Le Maire de BOISSY-LE-CUTTE a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur le projet de Plan Local d'Urbanisme arrêté par le Conseil Municipal, en vue de l'approbation de ce Plan Local d'Urbanisme par le Conseil Municipal.

A cet effet,

Monsieur RAVEAU Frédéric a été désigné par le Président du Tribunal Administratif de Versailles comme commissaire-enquêteur.

Monsieur GARREAU Claude a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur suppléant par le Président du Tribunal Administratif de Versailles.

L'enquête se déroulera à la mairie du 4 février 2016 au 9 mars 2016 inclus aux jours et heures habituels d'ouverture lundi au vendredi de 14h00 à 18h00 et le samedi de 9h00 à 12h00, fermeture le jeudi.

Le commissaire-enquêteur recevra les observations écrites et orales du public à la mairie les :

- Jeudi 4 Février de 10h00 à 12h30
- Mercredi 10 Février de 14h30 à 18h00
- Samedi 13 Février de 10h00 à 12h30
- Mardi 16 Février de 10h00 à 12h30

Le dossier mis à l'enquête publique comporte une analyse de l'impact sur l'environnement de l'application du PLU et l'avis portant sur le projet de PLU de l'autorité administrative de l'Etat compétente.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de Plan Local d'Urbanisme arrêté pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire-enquêteur au lieu où se déroule l'enquête publique.

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur pourront être consultés à la mairie de BOISSY-LE-CUTTE pendant un an.

Toute information relative à l'organisation de l'enquête publique peut être demandée auprès de la mairie de Boissy le Cutté. Les informations relatives à l'enquête publique peuvent être consultées sur le site internet de la Commune, à l'adresse suivante : <http://www.boissy-le-cutte.fr>.

Madame le Maire,

Sylvie SECHET